



# Le COURRIER municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 15 mai 2019

Numéro 3

## Sommaire

- Le pourquoi des nouvelles règles en circulation routière dans la ville
- Grande corvée populaire de nettoyage printanier le 25 mai
- 10 000 tuiles pour refaire la surface de l'Aire de jeux Adrien-Côté
- Johnatan Brunet se joint aux effectifs du Service des incendies
- Poste de moniteur d'aire de jeux

## SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

10 juin  
8 juillet  
12 août  
à 19 h 30

**URGENCE VOIRIE**  
418 851-5403  
24 heures sur 24

**URGENCE 911**

**PRÉVENTION  
INCENDIE**  
418 851-2219

**SITE WEB**  
[www.ville-trois-pistoles.ca](http://www.ville-trois-pistoles.ca)

**FACEBOOK**  
[www.facebook.com/  
VilledeTroisPistoles/](http://www.facebook.com/VilledeTroisPistoles/)

## Nouvelle réglementation relative à la circulation dans les rues de la ville Quatre nouveaux arrêts obligatoires dont deux sur Jean-Rioux et nouvelles limitations de vitesse à 40 et même 30 km/h

Les automobilistes en premier lieu et aussi tous les usagers des rues situées dans le périmètre de la ville de Trois-Pistoles doivent se familiariser dès maintenant avec la nouvelle réglementation adoptée et mise en vigueur par les autorités municipales. C'est en effet le 8 avril dernier que le Conseil de Ville procédait à l'adoption du règlement n° 828 relatif à la circulation dans les rues de la municipalité dont les points saillants portent sur l'ajout de quatre nouveaux arrêts obligatoires, trois nouveaux passages piétonniers et sur de nouvelles limitations de vitesse à 40 et même 30 km/h. Le mot d'ordre est donc à la vigilance: il faut se montrer attentifs aux panneaux vous avertissant qu'une nouvelle signalisation est en voie d'implantation et se rappeler que c'est en date du **15 juin** que la nouvelle réglementation devra être strictement respectée tant par les automobilistes que par tout autre usager empruntant les rues de la ville de Trois-Pistoles. Voyons en détail ce qu'il en est.

### Quatre nouveaux arrêts obligatoires

Des panneaux avertissant d'un nouvel arrêt seront installés en mai pour vous permettre de visualiser plus facilement les endroits où il faudra s'habituer à immobiliser son véhicule. Ce sont quatre nouveaux arrêts obligatoires auxquels les automobilistes et autres usagers devront se conformer, dont deux sur la rue Jean-Rioux. La vigilance des conducteurs sera donc davantage sollicitée sur cette artère qu'on avait l'habitude de parcourir « tout d'une traite ». Les nouveaux arrêts sur Jean-Rioux seront situés à ces endroits:

- à la hauteur des rues **Raymond et Gagnon**, soit à l'approche du garage Viateur D'Amours. On comprendra qu'il s'agit là d'un corridor scolaire emprunté par les élèves se rendant ou revenant de l'école secondaire ou de l'école Gérard-Raymond. De plus, ce secteur verra l'implantation prochaine de la Maison Martin-Matte accueillant des personnes à mobilité réduite. On retrouve d'ailleurs un passage piétonnier à cette même intersection.

- à la hauteur de la rue **Roy**, secteur qui est aussi considéré comme un corridor scolaire et traditionnellement emprunté par les utilisateurs de l'aréna, du terrain de baseball, de l'aire de jeux et du Centre culturel. Un passage piétonnier y est aussi en vue.

Les deux autres arrêts obligatoires sont situés sur la rue Notre-Dame Est et sur la section nord de la rue du Parc. Leurs localisations sont les suivantes:

- à l'intersection de la rue **Notre-Dame Est et de la rue Richard**, secteur souvent décrié pour son manque de visibilité, ce qui est particulièrement flagrant pour ceux et celles qui ont à tourner sur Notre-Dame Est en provenance de la rue Richard.

- à l'intersection de la rue du **Parc et de la rue Jean-Rioux**, soit à l'approche du quai. Cette intersection souffre également d'un manque de visibilité, notamment pour poursuivre sa route sur la rue du Parc en arrivant de Jean-Rioux. Ce secteur est d'ailleurs fortement fréquenté en période estivale avec l'achalandage du traversier et la popularité de la piste cyclable.

### Trois nouveaux passages piétonniers

Pour favoriser une plus grande sécurité des piétons lors de leurs déplacements urbains, trois nou-

veaux passages piétonniers sont créés auxquels les automobilistes devront porter attention. Ces nouveaux passages sont situés aux endroits suivants: **sur Notre-Dame Ouest** à la hauteur de la Caisse Desjardins, **sur Notre-Dame Est** à la hauteur de la rue Langlais (secteur de la Cantine D'Amours) et également **sur Notre-Dame Est** à la hauteur de la rue Richard.

**Nouvelles limitations de vitesse**  
Exception faite du tronçon de la rue Notre-Dame Est qui va de la route de Fatima à la caserne des pompiers sur lequel la vitesse permise est de 50 km/h, il faut garder en mémoire que la vitesse permise sur l'ensemble du territoire de la ville **est désormais limitée à 40 km/h**. De plus, de nouvelles limitations de vitesse à 30 et même à 20 km/h sont à respecter en vertu de la nouvelle réglementation. Les secteurs touchés sont:

- là où la vitesse permise est limitée à **30 km/h**: sur la rue du Parc, de l'intersection avec Jean-Rioux jusqu'à l'entrée sur le quai ainsi que sur les rues Dionne, Bélanger, de l'Hôpital et Jeanne-Plourde.

- là où la vitesse permise est limitée à **20 km/h**: d'une extrémité à l'autre du quai.

Notez que les zones actuellement limitées à 30 km/h sont conservées, notamment une partie des rues Pelletier, du Chanoine-Côté, Richard et Jenkin. En regard de cette nouvelle réglementation, la Ville insiste sur l'esprit de bonne cohabitation qui doit prévaloir chez l'ensemble des usagers. « Nous comptons sur la collaboration des automobilistes, cyclistes et piétons pour faire de notre ville un endroit où il fait bon circuler, où l'utilisation de notre réseau routier se fait avec respect et civisme ».

## Nouvelle réglementation relative à la circulation routière

### Faire de Trois-Pistoles une ville citoyenne accessible à tous et toutes et davantage axée sur de saines habitudes de vie

Les raisons ayant motivé les élus de la Ville de Trois-Pistoles à revoir la réglementation relative à la circulation découlent de plusieurs constats dont les plus probants ont trait à la sécurité de l'ensemble des usagers du réseau routier municipal, tous modes de déplacement confondus, et à une vision claire de faire de Trois-Pistoles un milieu urbain davantage axé sur de saines habitudes de vie. À l'heure des changements climatiques et afin d'augmenter la sécurité de tous les usagers, les récentes modifications au règlement sur la circulation routière se veulent donc une mise à niveau du cadre favorisant une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes, le tout chapeauté d'un esprit de civisme et de respect mutuel. Partant du fait que Trois-Pistoles est avant tout une ville de services et de commerces de proximité, la nouvelle réglementation a donc pour but de mieux encadrer les déplacements de

courte distance. À l'hôtel de ville, on nous rappelle que la population de Trois-Pistoles, en date de 2016, se chiffrait à 3 250 personnes et que les 65 ans et plus y représentent un pourcentage de 36,5 % comparativement à 18,3 % pour l'ensemble du Québec. Ajoutons que la moyenne d'âge des résidents de Trois-Pistoles est évaluée à 53 ans comparativement à 43 ans sur l'ensemble du territoire québécois. Ces chiffres trouvent écho à l'hôtel de ville où les préoccupations en termes de sécurité accrue sont au cœur des réflexions. Piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes se font plus nombreux, de là l'ajout de passages piétonniers et d'arrêts obligatoires et de là aussi des limitations de vitesse à la baisse. Du même souffle, les élus municipaux, fortement appuyés par plusieurs organismes du milieu, poussent la réflexion jusqu'à vouloir faire de Trois-Pistoles un milieu de vie davantage axé sur de saines habitudes de vie et ce, en favorisant la

circulation active, soit celle à pied ou à vélo. En ce sens, Trois-Pistoles choisit la voie de la modernité: favoriser les déplacements actifs qui sont en soi bons pour la santé et bénéfiques pour l'environnement. Enfin, la nouvelle réglementation a été pensée dans une optique de cohabitation piétons-cyclistes-automobilistes, chaque catégorie y trouvant son compte en autant que prime l'esprit de civisme et de respect mutuel. À cet effet, il est demandé aux automobilistes de porter une grande attention aux nouveaux aménagements, spécialement aux passages piétonniers, comme il est demandé aux piétons et cyclistes de se conformer aux aires de passage qui leur sont attribuées. En fait, on demande à chacun de ne pas empiéter sur le territoire de l'autre. C'est ainsi, comme le souligne le maire Jean-Pierre Rioux, « que l'on fera de Trois-Pistoles une ville agréable à parcourir, une ville agréable à vivre ».

### Trois-Pistoles tiendra une grande corvée populaire de nettoyage du printemps le samedi 25 mai

Avisez vos amis-es, vos collègues de travail, tous vos proches, la parenté d'ici ou de l'extérieur: Trois-Pistoles se prépare pour une grande corvée populaire de nettoyage du printemps. Le samedi 25 mai de 9 h à midi, on prendra d'assaut les bords de rues, les espaces publics, les terrains vagues, les bords de cours d'eau. On veut que tout soit propre en prévision de la belle saison. Organisée conjointement par le Comité d'embellissement de Trois-Pistoles et le regroupement citoyen Action VERT l'Avenir, la grande corvée 2019 se veut un geste tout simple mais bien concret au bénéfice de notre environnement et de notre fierté collective. La grande

corvée est aussi une occasion privilégiée de profiter du grand air et de redécouvrir les beautés de Trois-Pistoles en la parcourant à pied. Le point de rassemblement et de départ de la grande corvée sera situé dans le parc de l'église. On s'y rend pour 9 h et on apporte gants et contenants d'eau. Et surtout, on s'y rend en très grand nombre.

#### Vers un 5<sup>e</sup> Fleuron

Trois-Pistoles s'embellit d'année en année, si bien qu'elle a déjà obtenu un 4<sup>e</sup> Fleuron décerné par la Corporation des Fleurons du Québec. Fier de cette performance, le milieu pistolois se fixe comme but de conserver précieusement ce 4<sup>e</sup> Fleuron et même de tendre petit à petit

vers l'obtention d'un 5<sup>e</sup> Fleuron. La seule et unique façon d'y parvenir: l'implication citoyenne. Trois-Pistoles a besoin de l'engagement de ses citoyens et citoyennes pour fleurir, aménager, embellir tous les lieux.

Grâce à ses résidents, Trois-Pistoles a fait un grand bout de chemin. Mais voici qu'il faut s'assurer de poursuivre dans la même voie et même, pourquoi pas, d'aller encore plus loin. Les Fleurons, c'est notre façon d'améliorer notre qualité de vie, de se montrer fiers de notre environnement de proximité, d'accroître notre renommée de ville accueillante et l'attractivité de notre milieu. Bravo à ceux et celles qui mettront la main... à la terre.

### Service des incendies

#### Rappel relatif aux visites de prévention à domicile

Le service des incendies de la Ville de Trois-Pistoles vous rappelle que les visites de prévention à domicile sont en cours. Si vous avez trouvé une note à cet effet accrochée à la porte de votre domicile, c'est que l'équipe de pompiers est passée chez vous pendant votre absence. Dans ce cas, il est important que vous communiquiez sans tarder avec le préventionniste Denis Lauzier à la caserne des pompiers de Trois-Pistoles au 418 851-2219 poste 4254. Rappelons que les visites à domicile,

d'une durée de cinq à vingt minutes, sont effectuées par une équipe de pompiers dûment formés et portant une carte d'identité de la Ville de Trois-Pistoles. La Ville de Trois-Pistoles sollicite la collaboration de tous ses citoyens en regard de ces visites à domicile dont le but ultime est de promouvoir l'adoption de mesures préventives pouvant sauver des vies. L'actuelle tournée de prévention des incendies s'effectue chez les résidents des rues Gauvreau, Richard, Catellier, Rousseau, Caron, Gobelet, Raymond, Leblond,

Morissette, Bérubé, Renouf, de la Congrégation, Martel, de la Gare, Langlais, des Basques, Belzile et chemin du Havre.

### Taxes municipales

Nous vous rappelons que le 2<sup>e</sup> versement pour le paiement de vos taxes municipales est le **31 mai prochain**. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> versements sont prévus le 31 août et le 31 octobre prochains. Nous vous remercions de votre collaboration.

## Les adeptes de hockey-boule seront ravis L'Aire de jeux Adrien-Côté se pare d'une toute nouvelle surface

Les adeptes de hockey-boule, ce sport de plus en plus populaire aussi connu sous les appellations de hockey-balle ou dek-hockey, ont été entendus et leur souhait est exaucé: l'Aire de jeux Adrien-Côté, sur laquelle ce sport est pratiqué, se pare d'une nouvelle surface plus attrayante et sécuritaire pour les usagers. En effet, la Ville de Trois-Pistoles a donné son aval à l'exécution de travaux de resurfacement de l'aire de jeux, travaux qui permettent la pose de plus de 10 000 tuiles qui couvriront la totalité de la surface de jeu. Précisons que ces tuiles sont conçues expressément pour la pratique de cette discipline, les matériaux à la base de leur fabrication ayant démontré leur capacité à absorber plus efficacement les chocs, ce qui rend la pratique du hockey-boule davantage sécuritaire pour les joueurs. Autre avantage: ces tuiles sont conçues de façon à permettre la pratique du basketball et peuvent être glacées l'hiver venu pour la pratique de sports sur pa-

tins. D'une durée de vie évaluée à quinze ans, la nouvelle surface de jeu aura exigé un investissement de 66 000 \$, dont 9 000 \$ en provenance du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC des Basques et 2 250 \$ en provenance de l'Unité régionale de loisirs et de sports du Bas-Saint-Laurent. La balance de la facture, à 54 750 \$, est assumée par la Ville de Trois-Pistoles. « Nous venons ainsi de maximiser cet équipement qui sert autant aux sports d'hiver qu'aux sports d'été et qui est accessible à toute la population », de commenter le maire Jean-Pierre Rioux. Peu connu il y a à peine quelques années, le hockey-boule connaît une vague de popularité qui ne cesse de croître partout au Québec. À Trois-Pistoles même, des ligues sont aujourd'hui bien structurées, et les équipes locales les plus performantes prennent part à chaque été à des compétitions à l'extérieur. Par ailleurs, la nouvelle surface de tuiles à l'Aire de jeux Adrien-Côté est avantageusement compa-

rable à celles que l'on retrouve à Rivière-du-Loup et Rimouski, ce qui laisse présager de nouvelles rivalités régionales et même extra-régionales. « Nous verrions d'un bon œil l'organisation locale de hockey-boule prendre de l'expansion et accueillir en nos murs des compétitions de grande envergure », d'ajouter le maire de Trois-Pistoles.

Le hockey-boule devient donc un sport à découvrir. On le joue surtout à quatre contre quatre et les mots d'ordre qui le distinguent sont « esprit d'équipe, respect et intensité ». Ses origines nous proviendraient des militaires qui, pour se divertir, avaient imaginé cette façon de pratiquer le hockey sur les ponts des navires et des porte-avions. La Ville compte sur la collaboration de la population pour conserver en bon état ce nouvel équipement. Pour en savoir davantage sur la saison de hockey-boule et sur l'offre estivale d'activités à l'Aire de jeux Adrien-Côté, on vous suggère de consulter le Guide des loisirs ou de communiquer au 418 851-1995.

## Clinique SAAQ-SQ le 14 juin et Opti-vélo 2019 le 16 juin

### Clinique SAAQ-SQ

La Société de l'assurance automobile du Québec et la Sûreté du Québec vous donnent rendez-vous le vendredi 14 juin dans le mail du centre commercial Les Galeries Trois-Pistoles. Les deux organismes y tiendront un kiosque de 9 h à 11 h 30 où toute la population est invitée à se rendre. Au programme: des simulations et ateliers portant notamment sur la détection des angles morts à l'approche de véhicules lourds et sur le port du casque de vélo. De plus, en regard

des modifications au Code de la sécurité routière concernant l'utilisation des sièges d'auto pour enfants, une clinique de vérification de ces sièges sera offerte.

### Opti-vélo

La tradition se poursuit et l'activité annuelle Opti-vélo revient à l'horaire en 2019. C'est le dimanche 16 juin que les jeunes cyclistes de 18 ans et moins se rendront à leur rendez-vous annuel de sécurité à vélo. On se présente pour 10 h 30 dans le stationnement du centre commercial Les Galeries Trois-Pistoles,

près de la porte d'accès du supermarché Métro. Au programme: burinage et inspection des bicyclettes, randonnée dans les rues de la ville et dîner aux hot-dogs, gratuit pour ceux et celles qui auront fait la randonnée. On clôturera l'activité par le tirage d'une bicyclette. Veuillez noter que l'activité sera remise au dimanche 23 juin en cas de mauvaise température.

Pour information, communiquez avec Gratien Ouellet au 418 851-4266, par courriel à [gratienmona@hotmail.com](mailto:gratienmona@hotmail.com).

## Concert à l'église, pêche en herbe, fête des voisins et Samedi de conter

### Concert à l'église Notre-Dame-des-Neiges

La Corporation du patrimoine et du tourisme religieux des Trois-Pistoles ouvre sa nouvelle saison de fort belle façon en nous proposant un premier concert à l'église Notre-Dame-des-Neiges. C'est **le dimanche 2 juin à 14 h** que toute la population est conviée dans la majestueuse église pour un concert offert par l'orchestre d'harmonie Antoine-Perrault de Rimouski.

Fondé en 1979, l'orchestre d'harmonie Antoine-Perrault souligne cette année son 40<sup>e</sup> anniversaire d'existence et fera vibrer l'église plus que centenaire avec ses quelque 50 musiciens et musiciennes. Billets en pré-vente à 20 \$ au dépanneur Guérette, chez Kadorama et auprès des membres de la Corporation

du patrimoine et du tourisme religieux; aussi à la porte au coût de 25 \$. Information au 418 851-4031.

### Pêche en herbe

Amateurs de pêche à la truite, vérifiez le contenu de votre coffre et l'état de votre ligne afin d'être fin prêts pour votre rendez-vous annuel Pêche en herbe qui se tiendra **le samedi 8 juin** de 7 h à 15 h 30 à l'étang de pêche Yves Rioux situé au 150, route 132 Est. Rappelez-vous que cette activité a notamment pour but d'initier les plus jeunes à la pêche: faites-vous donc un devoir d'en amener un, deux ou autant que peut en contenir votre véhicule.

L'activité Pêche en herbe, est gratuite pour les enfants. Pour les adultes, la carte de membre de l'Association Chasse et Pêche des Basques est obligatoire. On peut l'obtenir sur place au coût de 15 \$.

Pour information: 418 851-4053.

### Fête des Voisins

L'événement aura lieu le samedi 8 juin dans le parc de l'église. Pour l'occasion, un *soupe-nique* est proposé avec quelques activités libres telles que la pétanque, les jeux de boules et de poches. Venez pique-niquer en famille!

### Samedi de conter avec Nicolas Godbout

Autre rendez-vous pour ce samedi 8 juin, cette fois-ci à 20 h à la Forge à Bérubé pour un Samedi de conter mettant en vedette Nicolas Godbout. Un beau voyage dans l'imaginaire vous est ici proposé alors que le conteur originaire de Saint-Raphaël de Bellechasse nous offrira son spectacle *Les éclats d'âme*. L'entrée est à 6 \$ pour les 6 ans et moins et à 12 \$ pour les adultes. On peut s'abonner pour toute la saison au coût de 60 \$.

## Service des incendies et sécurité civile

### Johnatan Brunet se joint au service à titre de chef des opérations

La Ville de Trois-Pistoles s'adjoint une nouvelle ressource professionnelle à son Service des incendies et sécurité civile alors que Johnatan Brunet occupe depuis mars dernier le poste de chef des opérations à la caserne. Il s'agit là d'un tout nouveau poste créé par la Ville dans le but de consolider et de maximiser ses effectifs en sécurité incendies et sécurité civile, les autorités municipales voulant ainsi répondre à l'urgence de revoir la structure organisationnelle de l'ensemble du service. Rappelons que le Service des incendies et sécurité civile de la Ville de Trois-Pistoles doit conjuguer avec un accroissement constant de ses charges et responsabilités, ayant notamment à desservir les municipalités de Notre-Dame-des-Neiges et de Saint-Simon en plus de celle de Trois-Pistoles et à suppléer au manque de ressources de commandement à la caserne de Saint-

Jean-de-Dieu tout en voyant poindre à l'horizon une autre obligation particulièrement exigeante: la mise en œuvre effective du plan de mesures d'urgence de la ville de Trois-Pistoles dont la concrétisation est attendue pour l'automne 2019.

Originaire de Sherbrooke, Johnatan Brunet habite le Bas-Saint-Laurent depuis plusieurs années, étant résident de Mont-Joli. D'abord pompier volontaire, il est passé au statut de pompier permanent. Il est reconnu par l'Institut de protection contre les incendies du Québec à titre d'instructeur, il est membre de l'Unité 14 de la Garde côtière auxiliaire pour laquelle il agit en tant que formateur et sauveteur d'embarcation spécialisé en sauvetage nautique, il a également été concepteur et coordonnateur de la mise en place des plans de mesures d'urgence pour les MRC de la Mitis, de la Matapédia et de la Matanie. C'est avec ce bagage de compétences

et de connaissances pratiques qu'il s'amène à Trois-Pistoles, heureux, nous dit-il, d'y retrouver le directeur de service Pascal Rousseau qu'il connaissait déjà et se disant bien au fait de la charge de travail qui l'attend. Les deux professionnels partagent d'ailleurs plusieurs traits communs dont les plus évidents sont cette passion de tous les instants pour la profession et cette croyance inébranlable dans les valeurs reliées au maintien des compétences.

À la caserne des pompiers, Johnatan Brunet devient le partenaire de Pascal Rousseau dans la gestion, il assure également l'alternance sept jours/sept jours à la direction des opérations en plus d'assumer des responsabilités en gestion d'intervention et dans l'élaboration de programmes de maintien de compétence. Il sera évidemment un précieux collaborateur pour la mise en œuvre effective du plan de mesures d'urgence de la municipalité.

### Moniteur(trice) d'aire de jeux recherché

Avec sa nouvelle surface, l'Aire de jeux Adrien-Côté aura assurément besoin d'animation! C'est pourquoi la Ville cherche activement un ou une monitrice de l'aire de jeux pour coordonner les différentes activités.

Tu finalises actuellement ta session d'études et tu comptes t'inscrire à temps plein à la session d'automne? Tu aimes bouger et tu as envie de travailler à l'ex-

terieur tout l'été? Tu veux prendre de l'expérience dans ton domaine d'études en planification, coordination et travail d'équipe? Tu es sportif et tu aimes mettre à profit tes connaissances avec les jeunes? Tu aimes jouer au basketball, au hockey et/ou au tennis? Tu es énergique et autonome et tu aimes travailler avec les gens? Eh bien, tu es la ressource qu'il nous faut! Pour tout connaître des tâches, exigences

et conditions de ce poste, consulte l'offre d'emploi dans la section *Offres d'emploi* de notre site Internet ([www.ville-trois-pistoles.ca](http://www.ville-trois-pistoles.ca)).

Fais-nous parvenir ton c.v. au plus tard le lundi 21 mai 16 h par courriel ([m.paquet@ville-trois-pistoles.ca](mailto:m.paquet@ville-trois-pistoles.ca)) ou par la poste au 5, rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0.

### Travaux en cours au centre hospitalier

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent informe la population que des travaux de réfection de la façade ouest du Centre hospitalier de Trois-Pistoles sont en cours. Évalués à 1,8 M \$, ces travaux s'échelonnent sur une période de neuf mois et consistent à remplacer le parement extérieur et les fenêtres de la façade ouest ainsi qu'à refaire les toitures de

l'urgence et de l'entrée principale. Les travaux permettront également d'améliorer le bilan énergétique du bâtiment en isolant selon les nouvelles normes en construction.

Vous remarquerez que des toiles recouvrent la structure en réfection afin de limiter la dispersion de débris et poussière et que des mesures d'atténuation sont mises

en place afin de diminuer les impacts pour la clientèle, les résidents, les employés et les médecins. Une signalisation temporaire est aussi en place pour la durée des travaux. Mentionnons qu'aucun arrêt de soins et de services n'est envisagé durant cette période.

### Trois rendez-vous à mettre à son agenda

- **Le samedi 25 mai:** l'auteure-compositrice-interprète d'origine canadienne Kandle en spectacle à la Forge à Bérubé à 20 h 30. Une présentation de *L'œil de la Tempête*.

- **Le jeudi 13 juin:** l'artisan Raynard Légaré rencontrera le public à la Bibliothèque Anne-Marie-D'Amours pour

une causerie portant sur le montage de livres d'artiste. C'est à 18 h 30.

- **Le vendredi 14 juin:** la Fondation du Réseau de la santé et des services sociaux des Basques tiendra son 25<sup>e</sup> tournoi de golf annuel. Michel Ouellet de l'entreprise GO Usinage en est le président d'honneur. Deux départs de 18 trous au

club de golf du Mont Saint-Mathieu: l'un à 8 h, l'autre à 12 h. Repas gastronomique à 18 h à la cafétéria de l'école secondaire de Trois-Pistoles. Tirage du billet gagnant de la loto-voyage et nombreux autres prix. Inscription au préalable au bureau de la Fondation au 418 851-3700 poste 107.

### Concours de photos de la Société Provencher soulignant leurs 100 ans

Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> août prochain pour participer au concours de photos de la Société Provencher. Celui-ci s'adresse à tout amant de la nature et de la photographie qui sillonne nos territoires ou leur proximité immédiate.

Pour connaître tous les détails et conditions de participation, rendez-vous sur le site Internet de l'organisme au [www.provencher.org](http://www.provencher.org). Le concours est gratuit et s'adresse aux personnes de 18 ans ou plus. La Société Provencher invite

ses membres, les membres des organismes associés de leur organisation ainsi que le public en général à soumettre des photos. Une exposition des 20 photos finalistes sera tenue à la Maison du Notaire du 9 au 22 septembre.